

Compte- rendu du CA du 8 avril 2024

Présent.es : Amal, Camille, Elisabeth, Georgina, Jean-Luc, Loïc, Marie- Claude, Marie-Hélène, Marie-Odile, Michel, Monique, Nicole, Patrick J., Pierre, Véronique.
Absent.es excusé.es : Elise, Fatiha, Patrick A.

Elisabeth demande si elle peut enregistrer la réunion pour compléter ses notes et faire un compte-rendu plus précis. Accord du CA.

Rectification d'une inexactitude dans le dernier compte-rendu

Marie-Odile Lainé nous a fait remarquer qu'elle a été à l'initiative de l'évènement « Immigré.es » qui a eu lieu le 21 février au Vieux St Sauveur et non LSAA comme nous l'avons écrit. Elle a contacté associations et artistes, puis mis en œuvre le projet avec LSAA. Nous avons transmis nos excuses à Marie-Odile.

Ce rectificatif nous rappelle la nécessité de commencer chaque CA par une demande d'approbation du compte-rendu de la réunion précédente.

Embauche de Guennët Gezaghen

Guennët, en convention d'observation France Travail près d'Elise en janvier, a signé avec l'Asti un CDD à mi-temps d'une durée d'un an, ceci à partir du 2 avril.

La subvention de la DDETS pour notre activité de domiciliation a permis la création de ce poste. Georgina, qui a œuvré à l'établissement du contrat, précise le coût annuel du poste : 15000€.

A noter aussi une augmentation du coût financier de S3A, qui va assurer la gestion administrative d'une deuxième salariée de l'Asti.

Guennët sera présente à l'Asti lundi, mardi et le mercredi matin.

Son embauche nous amène à la mise en place le mercredi matin d'une nouvelle permanence courrier, qu'elle assurera avec un bénévole.

Guennët aura des missions d'accueil, de domiciliation et d'assistance au travail d'Elise.

Guennët est intéressée par le travail d'assistante juridique et fera, à partir de septembre, une formation DU droit des étrangers : un mardi sur deux.

Point MDS

Patrick J. fait un retour sur une réunion à la MDS.

Les associations de la MDS se sont réunies pour discuter de la proposition faite par Inolya : une réduction de loyer de 15 % assortie de la suppression de la location gratuite du parking.

On ne comprend pas pourquoi une réduction des surfaces louées de 26 % ne se traduit que par une réduction de 15 %.

On demande une réduction minimum de 20 % ce qui porterait le loyer annuel à 50 000€. Ceci est d'autant plus justifié que les travaux demandés (réseau électrique, finalisation de l'accessibilité du sanitaire aux handicapés et réparation du système d'eau chaude, ...) ne sont toujours pas réalisés.

Cette proposition a été difficile à faire adopter, certaines associations s'interrogeant sur le maintien dans les lieux du fait de la hausse du coût au m2 (plus de 16 %). Patrick participe à un groupe de travail qui va préparer les contacts avec des collectivités, bailleurs sociaux pour trouver de nouveaux locaux. Le départ de la MDS actuelle pourrait avoir lieu mi 2025.

Autre point : Georgina indique que les photocopies et impressions réalisées sur la machine de la MDS ont coûté 900 € pour 14 mois.

Projet associatif

On y ajoute la constitution d'une instance de médiation qui ne figurait pas dans la précédente version. On décide de l'envoyer maintenant aux adhérent.es afin de pouvoir en débattre à l'assemblée générale.

Congrès de la Fasti

Camille Gourdeau, membre du CA et Juliette Mahaut, en service civique à l'Asti, et Guennët Gezaghén iront au congrès. Camille se représente au bureau de la Fasti. On peut proposer une contribution ou des amendements aux motions jusqu'à fin avril. Un groupe de l'Asti14 se réunira le 29 avril à cet effet.

Camille va relayer à la Fasti la demande de recevoir le rapport d'activités et le rapport financier avant le congrès.

Démission d'Anne

Le 20 mars, Anne a fait part au CA et au bureau de sa démission de nombreuses fonctions qu'elle assurait : membre du CA et du bureau en tant que co-présidente. Elle restera investie dans les permanences, les lectures en milieu scolaire, les manifestations de l'Asti contre les mesures xénophobes de notre gouvernement.

Le CA remercie Anne pour son dynamisme, son engagement dans les nombreuses missions qu'elle a assurées à l'ASTI.

Les circonstances et motifs de sa démission sont :

- L'absence de réponse du collectif à l'agression verbale d'un bénévole sur une autre bénévole
- Le sentiment que la mission politique de l'ASTI 14 n'est plus prioritaire dans la vie de notre association

Le CA reconnaît que, sur un temps d'accueil, un.e bénévole a subi une agression verbale d'un.e autre bénévole. Le CA condamne cette agression.

Cette démission nous amène à échanger au cours de ce CA sur :

- la mise en place d'une instance de médiation comme il avait été décidé.
- l'engagement politique de l'Asti qui, souvent, n'est pas mis en avant alors qu'il conditionne toutes les autres actions de l'ASTI

Instance de médiation

Lors du séminaire gouvernance de juin et décembre, le constat a été fait que l'association avait besoin de se munir d'un outil de gestion de conflits, de comportements inappropriés. Il a été décidé de mettre en place une instance de médiation.

Dans une association, telle que la nôtre, nous pouvons nous sentir en difficulté pour gérer ces problèmes.

Sont évoquées quelques situations qui auraient nécessité une médiation.

Georgina et Michel ont été mandatés pour mettre en place cette instance.

Ils présentent le protocole qu'ils pourraient proposer. Ils se sont inspirés des travaux de Thomas Gordon, psychologue humaniste américain.

C'est une méthode de gestion de conflits sans perdant. Les médiateurs posent un cadre qui garantit l'expression des récits, points de vue, expressions et besoins des protagonistes. Ce dispositif amène les parties à la construction d'un accord commun.

Suivent de nombreux échanges :

- quels sont les conflits et oppositions qui relèvent ou pas d'une médiation ?
- importance d'identifier et nommer le problème
- quel est le rôle du groupe quand il y a un comportement inapproprié, une agression ?

Outre la médiation, il est important de réagir rapidement par un rappel des règles incontournables de respect des uns des autres à l'intérieur de l'association.

La ligne politique

L'Asti a participé à beaucoup de mobilisations contre la loi immigration, a initié des actions telles que la Commémor'action.

Des événements tels que les Astipéros, les lectures dans les collèges, l'évènement « Immigré.es » sont aussi des actions politiques.

L'Asti est souvent signataire de tracts, communiqués de presse.

Certains ont pour sujet l'anti - racisme, la défense des droits des exilés.

Le plus souvent, ils s'inscrivent dans un contexte politique plus large : contre la montée de l'extrême droite, lutte à laquelle il nous paraît important de s'associer.

Nous pourrions débattre de ce point à la prochaine Assemblée Générale : quelle ligne politique choisit-on ? quel périmètre de mobilisation ? comment mettre en œuvre la ligne politique ?

Nous constatons qu'il est difficile de signer ces textes sans participer aux réunions d'élaboration des textes. Ces réunions rassemblent les divers signataires : des associations dont certaines de solidarité avec les exilés, des syndicats, des partis politiques.

Quelques membres du bureau participent régulièrement à ces rencontres, ils ont besoin de renfort.

Nous avons une commission politique qui, elle aussi, nécessite d'être relancée et élargie. Il y a besoin de redéfinir ses missions, ses attributions par rapport au bureau, au CA.

Questions diverses

1) Le livret d'accueil

Marie- Odile G. regrette que le travail sur le livret d'accueil n'ait pas été débattu au CA comme l'ont été les autres productions issues du séminaire gouvernance.

Elle souhaiterait qu'on y fasse mention des devoirs des personnes étrangères à l'Asti : respect entre usager.es, entre usagers et bénévoles.

2) Décision de participer comme les années précédentes à deux évènements :

- La fête des cultures dimanche 26 mai à Hérouville (nouvelle dénomination de la fête des communautés).

- Place aux assos samedi 7 septembre à Caen.

Prochain CA : lundi 13 mai 2024 à 17h30